

CONCOURS RESIDANAT MEDECINE

SEPTEMBRE 2024 - PERSONNEL DE LA SANTE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 10 OCTOBRE 2024

Dans le cadre de la convention liant le Ministère de la Santé et la Fondation Cheikh Zaid, la Faculté de Médecine Abulcasis organise le **MERCREDI 30 OCTOBRE 2024** son concours de résidanat. Les postes ouverts pour le personnel de la santé sont fixés au nombre de **15 POSTES CONTRACTUELS**, dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Santé selon la réglementation en vigueur. Les candidats désireux de se présenter au concours doivent déposer leur dossier de candidature au niveau du centre d'admission de l'université au plus tard le **10 OCTOBRE 2024**.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

L'inscription en ligne : [HTTP://UIASS-PIECE.MA/CFIR-FMA-C/](http://UIASS-PIECE.MA/CFIR-FMA-C/)

NB : L'inscription électronique est obligatoire.

- Le candidat sélectionne la spécialité de son choix parmi les spécialités en annexe.1 :
- Spécialités médicales, Spécialités chirurgicales ou Spécialités Biologiques

Le dossier à remettre au niveau du Centre de la Formation de l'Internat et du Résidanat de l'UIASS « CFIR-UIASS » doit comporter :

- Une copie imprimée du formulaire de préinscription en ligne
- Une demande d'inscription manuscrite, comportant les indications :
 - Nom et prénom, adresse du candidat et le numéro de GSM
 - Spécialité choisie, titres et diplômes universitaires et titres hospitaliers
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine
- Les relevés de notes de toutes les années d'études et des épreuves cliniques
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers
- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- Un Curriculum Vitae
- Une autorisation de poursuite d'études délivrée par la tutelle pour les fonctionnaires

MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT :

Le concours de résidanat comporte 2 épreuves :

1. Des **épreuves d'admissibilité** comportant :

- Une épreuve de titres.
- Quatre épreuves écrites :
 - **L'anatomie** : Épreuve de **2 heures**
 - **La biologie** : Épreuve de **2 heures**
 - **La pathologie médicale** : Épreuve de **2 heures**
 - **La pathologie chirurgicale** : Épreuve de **2 heures**

2. Une **épreuve d'admission** comportant :

- Épreuve des Urgences : Épreuve rédactionnelle d'une durée de **2 heures** :
 - Une question d'**urgence médicale**.
 - Une question d'**urgence chirurgicale**.
 - Une conduite à tenir de **spécialité médicale**.
 - Une conduite à tenir de **spécialité chirurgicale**.

RESULTAT DU CONCOURS :

Un classement des candidats sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission permettra de définir la spécialité souhaitée par ordre de mérite.

CONTACT & INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES